

Marchés d'assurances de l'Établissement

Délibération n° 17-28-CS

Date de la convocation : 1^{er} février 2017

Le Comité Syndical,

Membres présents, représentés ou ayant donné pouvoir :

- M. Georges ASSEZAT (SICALA de la Haute-Loire)
M. Patrick BAGOT (Conseil départemental du Cher)
M. Christian BARLE (SINALA de la Nièvre)
M. Fabrice BOIGARD (Conseil départemental d'Indre-et-Loire)
M. Christian CHITO (Conseil départemental de l'Allier)
M. Christian COUTURIER (Nantes Métropole)
M. Louis DE REDON (Conseil départemental du Loir-et-Cher)
M. Alain DESSERT (Moulins Communauté)
Mme Isabelle DEVAUX (Saumur Val de Loire)
M. Christian DUMAS (Région Centre-Val de Loire), représenté par M. Joël CROTTÉ
M. Benoit FAUCHEUX (Conseil régional Centre-Val de Loire)
M. Daniel FRECHET (Roannais Agglomération)
M. Laurent GERAULT (Conseil régional des Pays de la Loire)
Mme Christiane JODAR (Conseil départemental de la Loire)
M. Gérard MALBO (Conseil départemental du Loiret)
M. André MARCHAND (Conseil départemental du Maine-et-Loire)
M. Bernard PALPACUER (Conseil départemental de la Lozère)
M. Jean-Pierre REZÉ (SICALA d'Indre-et-Loire)
Mme Nathalie ROUSSET (Conseil départemental de la Haute-Loire)
M. Bernard SAUVADE (Conseil départemental du Puy-de-Dôme)
- Mme Stéphanie ANTON (Orléans) à Mme Isabelle DEVAUX
M. Jean-François BARNIER (Saint-Etienne Métropole) à Mme Christiane JODAR
Mme Jennifer DA SILVA (Bourges) à M. Alain DESSERT
M. Bruno DURAND (Conseil départemental de la Lozère) à M. Bernard PALPACUER
Mme Cécile GALLIEN (SICALA de la Haute-Loire) à M. Georges ASSEZAT
Mme Françoise HAMEON (Conseil départemental de Loire-Atlantique) à M. Bernard SAUVADE
M. Freddy HERVOCHON (Conseil départemental de Loire-Atlantique) à M. Christian COUTURIER
M. Alain HERTELOUP (Conseil départemental de la Nièvre) à M. André MARCHAND
M. Jean-Claude LEBLANC (Tour(s)plus) à M. Jean-Pierre REZÉ
Mme Catherine LHERITIER (Conseil départemental du Loir-et-Cher) à M. Louis DE REDON
M. Jean-Claude MAIRAL (SICALA de l'Allier) à M. Christian BARLE
Mme Edith PERRAUDIN (Conseil départemental de Saône-et-Loire) à M. Patrick BAGOT
Mme Chantal REBOUT (Blois) à M. Benoit FAUCHEUX
M. Claude RIBOULET (Conseil départemental de l'Allier) à M. Christian CHITO
M. Jean-Luc RIGLET (Conseil départemental du Loiret) à M. Gérard MALBO
Mme Nadine RIVET (Conseil départemental de la Haute-Vienne) à Mme Nathalie ROUSSET
Mme Bernadette ROCHE (Conseil départemental de l'Ardèche) à M. Joël CROTTÉ
Mme Dominique SARDOU (Conseil départemental d'Indre-et-Loire) à M. Fabrice BOIGARD
M. Jean-Pierre TAITE (Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes) à M. Daniel FRECHET
M. Jean-Pierre VIGIER (Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes) à M. Laurent GERAULT

- vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982, modifiée, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,
- vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation du 22 novembre 1983, portant constitution de l'Etablissement Public d'Aménagement de la Loire et de ses Affluents (Etablissement public Loire),
- vu les statuts,
- vu le règlement intérieur,
- vu la réglementation applicable aux marchés publics (ordonnance 2015-899, décret 2016-360),

décide

Article un

D'autoriser le lancement et la signature d'un marché d'assurances alloti, en vue de couvrir les risques concernés à compter du 1^{er} janvier 2018 (dommages aux biens, responsabilité civile et risques annexes, flotte automobile, bateaux, risques statutaires du personnel, protection juridique des agents et des élus).

Article deux

D'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits des opérations concernées.

Article trois

De mandater le Président pour mettre en œuvre les dispositions précédentes.

**Le Président
de l'Etablissement public Loire**

Daniel FRECHET

Date de transmission
à la préfecture : **23 MARS 2017**

Date d'affichage : **24 MARS 2017**

Certifié exécutoire :


**Le directeur général des services
Jean-Claude EUDE**

**REÇU A LA PREFECTURE
DE LA REGION CENTRE LE**
23 MAR. 2017
S. G. A. R.

N° 0205